

l'anémomètre

N°4 octobre 2003

Lettre d'information de La Compagnie du Vent



Au printemps dernier, s'est tenu le Débat National sur les énergies, grande consultation organisée par le Gouvernement en vue de déterminer les choix énergétiques futurs de notre pays. Peu de Français sont au courant de cet événement : les discussions, animées par des experts, n'ont que ponctuellement fait intervenir le grand public. La canicule de cet été, tout en provoquant l'effroyable polémique sur la prévention des risques sanitaires que l'on sait, a relancé ce débat sur la politique énergétique de la France. Avec les nécessaires et importantes entorses à la législation sur la température des eaux rejetées par les centrales nucléaires pour prévenir les risques de pénurie d'électricité, c'est tout un pan de l'édifice énergétique français qui a été remis en cause : si la France avait été mieux pourvue en installations exploitant les énergies renouvelables, la menace de ruptures d'approvisionnement n'aurait pas été aussi forte. Ainsi, plus que jamais, se pose la question de la diversification des moyens de production d'énergie, pour à la fois sécuriser la fourniture en électricité et permettre à la France de respecter ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce nécessaire panachage des sources d'énergie fait l'objet de nombreuses déclarations d'intention, mais rares sont ceux qui oeuvrent pour un rééquilibrage du bouquet énergétique en leur faveur. Il reste à espérer que le Parlement, auquel seront présentées à l'automne les conclusions du Débat National sur les énergies, saura tirer les enseignements de la sécheresse et légiférer avec bon sens...

L'avenir

Le Débat National sur les énergies a été lancé par le Gouvernement le 18 mars 2003 dans le but de définir les grandes lignes de la politique énergétique française pour les trente années à venir. Les conclusions de ce débat, clos le 24 mai dernier, fourniront la matière à un projet de loi d'orientation qui sera soumis au Parlement en fin d'année. Ce forum, auquel l'ensemble des citoyens était invité à participer, a créé trois espaces d'échange. D'abord, plusieurs grandes villes françaises (Paris, Strasbourg, Nice, Bordeaux et Rennes) ont accueilli les rencontres dont l'objet, selon les déclarations du Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, était : « l'échange et non l'information, la pluralité et non une ligne officielle ». Ensuite, des manifestations partenaires organisées par des entreprises, associations et institutions sous la forme de conférences, visites, expositions et projections ont permis d'aborder les différentes problématiques de l'énergie. Enfin, un site Internet - www.debat-energie.gouv.fr - a offert un espace de dialogue et d'information. Ce débat avait pour triple objectif de répondre aux questions des Français, recueillir les divers avis et propositions, et sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance de ses comportements de consommation d'énergie. De nombreux participants estiment que ce débat, en dépit de sa dimension, n'a pas suscité un engouement à la mesure de ses enjeux économiques, environnementaux et humains. Les associations écologistes invitées aux discussions⁽¹⁾ se sont demandé pourquoi les rencontres avaient été organisées durant les jours de semaine alors



crédit photo : Hespul

des énergies

Le Débat National sur les énergies, organisé par le Gouvernement au printemps dernier, n'a pas rencontré le succès escompté. Aux dires de nombreux observateurs, le Débat était perfectible dans la forme comme dans le fond. Explications.

qu'une grande partie de la population est au travail. Elles se sont également interrogées sur l'opportunité d'un tel débat, habituellement confiné dans les cercles d'experts et d'industriels, sans campagne préalable d'information du public. De plus, certaines ont critiqué le choix de grandes villes pour les différentes rencontres, alors que les questions des énergies renouvelables concernent avant tout les communes rurales.

Bien entendu, le site Internet officiel se proposait de renseigner le public sur les différentes formes d'énergies et les termes du Débat.

Mais les associations écologistes ont jugé ces informations incomplètes, partiales et inexactes. Exemples choisis : la production nucléaire n'émet pas de CO₂ (ce qui est faux), les stocks d'uranium n'apparaissent pas dans la liste des combustibles énergétiques dont les réserves sont épuisables, les frais de recherche, développement et assurance ne sont pas pris en compte dans le coût d'installation du parc nucléaire français, il n'est pas fait mention des émissions de gaz à effet de serre dans la liste des impacts environnementaux du pétrole, etc. Les associations écologistes se sont demandé si les modifications du site apportées par le Ministère de l'Industrie après leurs vives critiques, et qu'elles ont considérées comme tardives et insatisfaisantes, ne représentaient pas un aveu du refus du Gouvernement de donner à un tel débat la transparence qu'il méritait.

Thierry Desmarest, PDG de Total, déclarait dans L'Est-éclair du 17 mars 2003 : « On a l'impression qu'on sort un débat sur l'énergie en France chaque fois qu'on veut relancer le nucléaire. » Et Jean-

Michel Germa, président de l'association France Énergie Éolienne, précise dans l'Expansion le 1^{er} juillet 2003 : « Vous ne trouverez aucun député favorable aujourd'hui aux énergies renouvelables, mais vis-à-vis de l'opinion, le Gouvernement peut difficilement lancer la construction de nouvelles centrales nucléaires sans encourager les énergies propres ».

Stéphane Lhomme, du collectif Sortir du Nucléaire, expliquait que le débat ne pouvait avoir lieu étant donné que « la question de fond du choix du nucléaire et des alternatives possibles n'est jamais posée en France, contrairement aux autres pays européens ».

Pourtant, cette interrogation est d'autant plus légitime que, d'après un sondage réalisé par l'Ifop pour l'Union Française de l'Électricité⁽²⁾, les Français

considèrent le nucléaire comme une « énergie subie ». Selon la même source, près de 62 % d'entre eux se disent prêts à payer plus cher l'électricité pour « favoriser l'abandon de l'énergie nucléaire ». Et un sondage réalisé par Synovate pour le compte de l'ADEME révèle que neuf Français sur dix sont favorables au développement de l'énergie éolienne⁽³⁾.

Les partis pris pro-nucléaires du site Internet consacré au Débat sur les énergies et animé par le Ministère de l'Industrie n'ont pas manqué de susciter de vives réactions. Les associations écologistes invitées à participer aux réunions d'un comité consultatif composé d'élus, d'experts, d'entreprises, d'administrations et de membres du Gouvernement ont quitté la table des discussions en dénonçant un débat « truqué ». Corinne Lepage, ancienne Ministre de l'Environnement, a reproché au Gouvernement de lancer un débat pour légitimer une décision « déjà prise », en l'occurrence la relance du programme nucléaire avec la construction du nouveau réacteur à eau sous pression (EPR). L'association Ovale, créée par Corinne Lepage et Michèle Rivasi, par ailleurs fondatrice de la Commission de recherches et d'informations indépendantes sur la radioactivité (Criirad) et ancienne députée de la Drôme, a dénoncé dans Le Monde du 20 mars 2003 un « simulacre de pratique démocratique ».

**NEUF FRANÇAIS
SUR DIX SONT
FAVORABLES AU
DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉNERGIE
ÉOLIENNE**



crédit photo : Hespul



Électricité Autonome de France (EAF)

Électricité Autonome de France (EAF)



Vestas Wind - Systems A/S

en débat ?

Vestas Wind - Systems A/S



Aujourd'hui, Ovale réclame « un référendum » pour décider d'un « moratoire de quinze ans sur la décision de construire toute nouvelle unité de production électronucléaire ».

Au cours de la troisième table ronde, Yves Pietrasanta, député fran-

çais au Parlement européen, a dénoncé les vices de forme de ces discussions : « (...) la tenue de cinq ou six débats avec des spécialistes est insuffisante pour répondre aux attentes des citoyens ». Ladislav Poniatoski, sénateur et rapporteur du projet de loi sur les marchés énergétiques, a quant à lui déploré le fait que « ce n'est pas parce que cinq personnes interviendront à la tribune, trois ou quatre fois dans la journée, et répondront à quelques questions, que l'on pourra affirmer qu'un vrai débat s'est tenu. (...) À chaque intervention, au moins quinze personnes manifestaient leur désapprobation ou regrettaient qu'aucun chiffre ne soit communiqué ».

En réaction à ce débat jugé « bidon », les associations écologistes ont organisé un contre-débat sur le site www.vrai-debat.org et autour de cycles de consultations publiques afin de pallier les insuffisances de l'opération officielle. Des idées nouvelles ont de ce fait pu être formulées et débattues. Ainsi, le groupe Négawatt - www.negawatt.org - a montré que la France pouvait, à l'horizon 2030, sortir du nucléaire sans accroître sa dépendance aux énergies fossiles, et que les énergies renouvelables (hydraulique, biomasse, éolien, géothermie et solaire) seraient en mesure de fournir dix fois plus d'énergie en 2050 qu'aujourd'hui. Elles représenteraient alors 59 % de la production totale d'énergie, contre seulement 13 %⁽⁴⁾ aujourd'hui. Cette démarche originale et rigoureuse prend appui sur trois principes simples. D'abord, promouvoir la sobriété énergétique à tous les niveaux de l'organisation de notre société. Nos économies

peuvent vivre avec quatre fois moins d'énergie qu'actuellement, comme l'attestent certains experts américains ou allemands⁽⁵⁾. Ensuite, améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments, des moyens de transport et de tous les équipements que nous utilisons afin de réduire les gaspillages énergétiques. Enfin, produire de l'électricité à partir des énergies renouvelables, qui sont par nature inépuisables et non polluantes. Cette démarche a abouti à la proposition de 23 mesures simples pour inspirer la future loi d'orientation.

Les initiatives des associations écologistes, tout en apportant un éclairage différent au Débat, ont permis de le repositionner sur l'énergie en général sans le limiter à la question de la production de l'électricité, qui ne représente que 16 % des besoins énergétiques français.

Dans un tel contexte, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la volonté du Gouvernement d'organiser une consultation ouverte et contradictoire, et de débattre sur le fond. ■

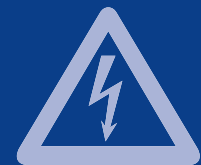
(1) Agir pour l'Environnement, les Amis de la Terre - France, France Nature Environnement, Greenpeace-France, le Réseau Action Climat-France, le réseau Sortir du Nucléaire (fédération de 650 associations), et le WWF-France.

(2) Sondage publié dans Le Monde du 13 novembre 2002.

(3) Sondage réalisé par Synovate en janvier 2003.

(4) Bilan énergétique provisoire de la France pour 2002, Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières.

(5) Cités dans l'Agefi du 13 mai 2003.



LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS EN 2002

LA PART DES DIFFÉRENTES SOURCES DANS LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE TOTALE

Énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) : 53,8 %
Electricité primaire (nucléaire et hydraulique) : 41,5 %
Energie renouvelable thermique : 4,7 %

LA PART DES DIFFÉRENTES SOURCES ÉNERGÉTIQUES DANS LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Nucléaire : 78 %
Renouvelable (hydraulique, éolien et photovoltaïque) : 12 %
Thermique : 10 %

Source : Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières

Les enjeux d'un

Le contexte énergétique mondial s'est transformé sous les effets conjugués de la limitation physique des ressources fossiles (pétrole, charbon et gaz) et de la nécessité de réduire l'émission de gaz à effet de serre responsables du réchauffement de la planète et des changements climatiques. La communauté internationale a pris position sur la protection de l'environnement et le développement économique à l'occasion de la Conférence Mondiale sur le Climat de Kyoto, en décembre 1997. Les objectifs du traité de Kyoto ont été déclinés dans la directive européenne du 5 décembre 2000 qui établit une stratégie et un plan d'action communautaires : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 7 % par rapport à 1990 grâce aux sources d'énergie renouvelables. Ces dernières devraient couvrir au moins 12 % des besoins en énergie primaire de l'Union Européenne, contre 6 % actuellement.

À l'horizon 2050, les pays industrialisés devront avoir réduit d'un facteur 4 ou 5 leurs émissions de ce type de gaz. Mais le remplacement des énergies fossiles n'y suffira pas. Une politique de diminution de la consommation énergétique et le développement de nouvelles éner-

Électricité Autonome de France (EAF)

gies non polluantes seront donc des stratégies indispensables pour parvenir à cet objectif.

Dans ce contexte, l'Etat français s'est engagé à produire 21 % de son énergie à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2010 (soit 16 000 mégawatts de puissance installée). De toutes les énergies renouvelables, l'éolien et l'hydraulique sont les seules à posséder la maturité économique nécessaire à une exploitation à grande échelle. Compte tenu de la saturation du réseau hydraulique, le Gouvernement a décidé de favoriser le développement de l'éolien. Cette volonté s'est concrétisée en 2001 par la formulation d'objectifs précis, la définition d'un contexte réglementaire favorable et la mise en place d'une grille tarifaire incitative.

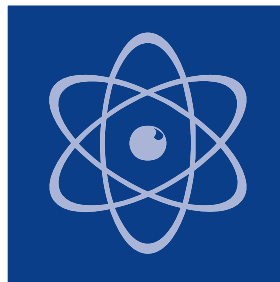
À l'évidence, les options énergétiques choisies aujourd'hui engageront notre avenir comme celui des générations futures. La politique énergétique a des effets profonds et durables sur notre environnement. Le réchauffement de la planète est en grande partie expliqué par l'augmentation de l'effet de serre issu des activités humaines en général, et de la combustion d'énergies dans les domaines du transport, de l'industrie ou de la consommation domestique en particulier. La moyenne des températures a augmenté de 0,5° C ces trente dernières années. Sans une prise de conscience rapide et un changement de politique, le phénomène ne pourra que s'accélérer.

L'Union Européenne s'est d'ailleurs alarmée des perspectives énergétiques mondiales qui, selon toute vraisemblance, seront marquées par une forte augmentation de l'utilisation d'énergies fossiles, dont les stocks sont limités. Les productions de pétrole et de gaz devraient augmenter respectivement de 65 % et de 100 % d'ici 2030.

Dans un tel contexte, nous pouvons nous interroger sur l'opportunité du maintien des choix énergétiques passés, compte tenu des inconvénients des énergies fossiles (pollution atmosphérique, émission de gaz à effet de serre, incertitudes relatives à la gestion des déchets et risques d'accidents) et des atouts des énergies « vertes ». Ces dernières sont les seules à offrir à la fois des solutions efficaces respectueuses de notre environnement et un potentiel de développement considérable. Exemples : la France dispose de suffisamment de surface de toits - plus de 10 millions de mètres carrés -

pour accueillir des panneaux solaires dont le potentiel cumulé équivaut à plus de deux fois notre consommation actuelle d'électricité. L'énergie hydraulique, sous forme de petites centrales, dispose d'un potentiel de croissance lui permettant de doubler son volume de production et de subvenir ainsi à près de 30 % de la consommation d'électricité. Enfin, l'énergie

éolienne offre une solution conjuguant le respect de l'environnement et le développement économique. Respect de l'environnement puisqu'elle est non polluante et silencieuse grâce aux derniers progrès technologiques. Développement économique car c'est une énergie décentralisée, un véritable outil d'aménagement du territoire national et de développement des communes rurales. Par exemple, le programme éolien français prévoit le raccordement de 2 000 à 6 000 mégawatts



Vestas Wind - Systems A/S



Vestas Wind - Systems A/S

LE PROGRAMME ÉOLIEN FRANÇAIS

PRÉVOIT LE RACCORDEMENT DE

2 000 À 6 000 MÉGAWATTS D'ICI

2007, À COMPARER AUX 220 MÉGA-

WATTS INSTALLÉS JUSQU'À CE JOUR



débat de société

d'ici 2007, à comparer aux 220 mégawatts installés jusqu'à ce jour. Il représente l'installation de 2 000 à 6 000 éoliennes, soit un parc éolien pour 70 communes. Sa réalisation va permettre aux territoires ruraux privés de pôle de développement de bénéficier d'un gisement considérable de richesses. En effet, près de 30 % des travaux de construction d'un parc sont sous-traités auprès des entreprises locales et représentent la création de 3 emplois par éolienne installée. En outre, l'accueil d'un parc éolien peut doubler, voire tripler le budget de la commune grâce à une augmentation significative des recettes de taxe professionnelle. ■



Vestas Wind - Systems AS



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CHIFFRES

- Le taux de CO₂ dans l'atmosphère a augmenté de 30 % entre 1750 et 1900⁽¹⁾.
- Sur Terre, la température moyenne s'est accrue de 0,5° C au cours des trente dernières années, ce qui a entraîné une augmentation de 10 à 25 cm du niveau des mers.
- D'ici 2100, le réchauffement de la planète devrait se situer entre 1,5° C et 6° C et provoquer une hausse du niveau des mers de 10 à 94 cm.

(1) D'après le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). Le GIEC est une organisation qui a été mise en place en 1988, à la demande du G7 (groupe des 7 pays les plus riches : USA, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada, Italie), par l'Organisation Météorologique Mondiale et par le Programme pour l'Environnement des Nations Unies.

JEAN-PIERRE DUNYACH, MAIRE DE NÉVIAN (AUDE) TEMOIGNE

Néviau accueille le plus grand parc de La Compagnie du Vent

Êtes-vous au courant du Débat National sur les énergies qui s'est déroulé entre mars et mai 2003 ? J.-P. Dunyach : Non, je ne l'ai pas tellement suivi. Je sais que je suis favorable aux énergies nouvelles : les énergies propres. Avec la communauté d'agglomérations de Narbonne, nous mettons en place différentes actions : un quartier de Narbonne utilise le chauffage solaire, à Néviau, nous avons les éoliennes, la région met en place un schéma pour l'implantation d'éoliennes... Vous voyez que chez nous, ça bouge pour les énergies renouvelables !

Si vous aviez pu participer au Débat National, quelles idées auriez-vous défendues ? J.-P. Dunyach : J'aurais défendu les énergies propres. Je suis totalement opposé au nucléaire ! On subit encore les répercussions de Tchernobyl tout de même. Et il faudrait qu'on puisse avoir des garanties de précautions. J'ai vu un article disant que l'Académie de médecine était favorable aux centrales nucléaires et considérait que ça n'était pas dangereux. C'est quand même bizarre ! Bien sûr, on ne peut pas mettre des éoliennes partout, il faut étudier le paysage. Mais je suis tout à fait favorable au rassemblement des éoliennes sur certaines zones.

Quels enseignements tirez-vous de votre aventure avec La Compagnie du Vent ? J.-P. Dunyach : Ça a été long ! Mais ça s'est très bien passé avec la mairie, chacun a tenu ses engagements, l'environnement a été respecté... Au départ, c'est Monsieur Germa (NDLR : PDG de La Compagnie du Vent) qui m'a contacté et qui m'a dit que Néviau était un site favorable. Et ensuite, plusieurs concurrents sont venus. Certains me faisaient des propositions plus alléchantes, mais je me suis renseigné : j'ai vu que La Compagnie du Vent était une société sérieuse. Parce que c'est facile de promettre beaucoup de choses, mais à la sortie, on risque de se retrouver avec rien du tout. Il faut prendre des renseignements pour savoir où on va. L'autre jour, une secrétaire générale de mairie d'un village du côté de Rouen m'a appelé. Comme La Compagnie du Vent a un projet sur sa commune, elle m'a dit qu'elle passerait à Néviau, pour voir le parc éolien.

Vous êtes souvent contacté par des municipalités ? J.-P. Dunyach : Oui ! Les maires cherchent des informations, ils viennent me voir, ils discutent, ils veulent savoir comment ça se passe, s'il y a des études d'impact sur l'environnement. La plupart des maires sont favorables à l'énergie éolienne et se soucient de l'environnement.

Pouvez-vous me dire deux mots sur la réaction des habitants de votre commune à l'installation du parc éolien de Néviau ? J.-P. Dunyach : Au départ, les Néviauais étaient favorables à environ 85 %. Je connais quelques personnes qui étaient opposées, mais maintenant, elles ne le sont plus. Les éoliennes sont rentrées dans les mœurs, elles font partie du paysage de Néviau.

On peut dire qu'il y a moins d'opposants aujourd'hui que les éoliennes sont installées qu'avant ? J.-P. Dunyach : Ah oui ! Tout à fait. D'ailleurs, il y a beaucoup de gens qui vont se promener sur le parc éolien. En voiture ou en VTT, il y a du monde tous les jours. La cave coopérative en est consciente : elle a créé la cuvée Domaine des éoliennes, et elle est en train de préparer un caveau qui sera ouvert tous les jours à partir de l'année prochaine pour la vente et la dégustation de vin. Il y a aussi l'association de l'ancien Néviau, Al Mouli (ça signifie Au Moulin), avec qui nous allons installer une table d'orientation, pour promouvoir le site. Mais c'est un projet à plus long terme. ■